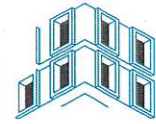




Département du Calvados  
Mairie de TREVIÈRES  
17 Place Charles Delangle  
14710 TREVIÈRES



PATRIMOINE DE LA  
RECONSTRUCTION  
EN NORMANDIE

L'an deux mil vingt-deux, le 22 novembre à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

**Étaient présents :**

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1<sup>er</sup> adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2<sup>ème</sup> adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS, Martial LEGROS, Bruno LEFRANÇOIS, Delphine BOULOT,

**Étaient excusés :** Frédéric FOSSEY - 3<sup>ème</sup> adjoint (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), Laëtitia MOREAU (pouvoir donné à )

**Le quorum étant atteint, l'assemblée désigne Delphine BOULOT en tant que secrétaire de séance.**

**Ordre du jour :**

1. Validation du procès-verbal de la séance du 17 octobre 2022
2. Évolutions du service de ramassage des ordures ménagères présentées par le Président de COLLECTEA, Monsieur Frédéric RENAUD
3. Candidature POPSU Territoires : lettre d'engagement
4. Convention Opération de Revitalisation du Territoire des Petites Villes de Demain
5. Convention avec l'association HESPÉRIDES pour le terrain du Beau Moulin
6. Convention avec le CAUE pour l'étude concernant le bâtiment du haras
7. Conventions de mise à disposition des bâtiments communaux aux associations ou intervenants
8. Convention pour projet tutoré avec une équipe universitaire dans le cadre du programme PVD
9. Bouldrome : demande de subventions
10. La Poste
11. Révision du bail de la Gendarmerie
12. Urbanisme : terrain pour le projet INOLYA
13. Cimetière : tarifs des concessions, projet de règlement et reprise des concessions en champs commun
14. Récupérateurs eau de pluie : devis dalle et plan de financement
15. Mur de l'église et croix du cimetière : devis
16. Conseil Municipal des Jeunes
17. Plan communal de sauvegarde
18. Demande l'arbre à P.O.M. : pochoir
19. Rétrocession matériel communal (ordinateur et téléphone)
20. BP 71100 : décision modificative pour cessions maisons rue de Laheudrie et rue du pont de la barre
21. Compte rendu des commissions
22. Questions diverses

**1. Validation du procès-verbal de la réunion du 17 octobre 2022**

L'assemblée n'émet aucune remarque sur le procès-verbal de la réunion du 17 octobre 2022.

**Le compte-rendu est donc validé à l'unanimité.**

**2. Évolutions du service de ramassage des ordures ménagères présentées par le Président de COLLECTEA, Monsieur Frédéric RENAUD**

Monsieur Frédéric RENAUD présente les évolutions du service de ramassage des ordures ménagères.

Mr Renaud Informe le conseil municipal que les ordures ménagères du marché hebdomadaire seront désormais ramassées le lundi matin à l'atelier. Les gros collecteurs seront aussi ramassés si besoin (EHPAD, restaurants, etc.)

Mr Renaud annonce une évolution des services de Collectea, à partir du 1er février 2023, les déchets noirs et les jaunes seront ramassés en alternance tous les lundis.

Le but est de réduire le nombre de déchets, aujourd'hui dans les sacs noirs, on retrouve 28% de denrées non consommées. Afin de sensibiliser les habitants Collectea distribuera des flyers et proposera des ateliers participatifs.

Patrick WATERS demande s'il y aura un impact sur la masse salariale, Mr Renaud répond que tous les emplois seront conservés

**3. Candidature POPSU Territoires : lettre d'engagement**

Suite à la réunion de travail du mercredi 9 novembre, il a été demandé à la collectivité de rédiger une lettre d'engagement pour compléter la candidature de l'équipe universitaire formée par les professeurs Daniel DELAHAYE (professeur des Universités, géographe géomorphologue) et Philippe MADELINE (professeur de géographie à l'UFR SEGGAT « Sciences Économiques, Gestion, Géographie et Aménagement des Territoires »).

Cette lettre d'engagement sera co-signée avec le Parc Naturel Régional des marais du Cotentin et du Bessin pour

mettre en valeur la force et l'intérêt de ce partenariat et de cette gouvernance.  
Le projet de lettre est joint à cette note de synthèse.

#### 4. Convention Opération de Revitalisation du Territoire des Petites Villes de Demain

La convention ORT a été signée dernièrement par Madame le Maire. Le 20 septembre, le conseil a validé la gouvernance, les orientations stratégiques et le périmètre.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :**

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>		

- De valider de façon rétroactive le contenu de la convention ORT
- D'autoriser Madame le Maire à signer cette convention.

#### 5. Convention avec l'association HESPÉRIDES pour le terrain du Beau Moulin

En réunion de la commission « Urbanisme, Environnement, développement Durable », vous avez réfléchi aux modalités de mise à disposition du terrain communal du Beau Moulin au profit de l'association HESPÉRIDES pour y créer un jardin-forêt.

Un projet de convention est joint à cette note de synthèse.

**Teneur des discussions :**

Loïc PERIOT remarque que la commission était contre le fait que l'association crée des mares

→ Cet élément sera rajouté à la convention.

Bruno LEFRANCOIS demande quelle sera la durée de validité de cette convention

→ La durée de 3 ans renouvelable sera rajoutée à la convention

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :**

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>		

- De valider le projet de convention
- D'autoriser Madame le Maire à la signer.

#### 6. Convention avec le CAUE pour l'étude concernant le bâtiment du haras

Nous avons sollicité le CAUE pour nous accompagner dans notre réflexion concernant la réhabilitation de l'ancien haras en tiers-lieu (logements, bureaux, café associatif).

Le CAUE nous a fait parvenir une convention d'accompagnement jointe à la présente note de synthèse.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :**

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>		

- D'autoriser Madame le Maire à signer la convention avec le CAUE.

#### 7. Conventions de mise à disposition des bâtiments communaux aux associations ou intervenants

De nombreux bâtiments communaux ou salles sont mises à la disposition des associations ou de prestataires

extérieurs pour l'exercice de leurs activités. Il apparaît nécessaire de formaliser ces mises à disposition par la signature de convention cadrant les conditions d'utilisation.

Un projet de convention est joint à la présente note de synthèse.

**Teneur des discussions :**

Il existe aujourd'hui uniquement une convention avec le comité des fêtes pour la mise à disposition du local qu'ils utilisent

Loïc PERIOT suggère qu'il serait intéressant de préciser que le prêt de la salle des fêtes a un prix et que cela équivaut à une subvention qu'il faudrait indiquer dans la convention

Il sera aussi rajouté que cette convention concerne les bâtiments mais aussi les terrains de la commune.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :**

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>		

- De valider le projet de convention
- D'autoriser Madame le Maire à la signer avec l'ensemble des utilisateurs concernés.

**8. Convention pour projet tutoré avec une équipe universitaire dans le cadre du programme pvd**

Dans le cadre du programme PVD et avec le soutien de la DDTM, Monsieur Patrice CARO, professeur de géographie à l'université de Caen, propose que la commune accueille 5 étudiants en Master 2 pour un projet tutoré. Ils effectueront un diagnostic de notre territoire et de sa vision par nos habitants : comment voient-ils leur commune en 2022, comment l'imaginent-ils à horizon 2040-2050 ? Ils iront à leur rencontre pour recueillir leurs réponses à un questionnaire mais aussi autour d'entretiens dont la durée sera adaptée à leurs envies et disponibilité.

Cette enquête participative permettra de confronter les projets communaux aux souhaits et besoins de la population. Ce projet est gratuit pour la commune, la seule contrepartie est la prise en charge des frais de déplacement, des repas du midi et de l'hébergement pour 3 semaines (du 12 au 16/12/2022, du 09 au 13/01/2023, du 27/02 au 03/03/2023).

Le gîte intercommunal de Vierville-sur-Mer est disponible, une convention devra être signée entre l'intercommunalité et la commune. Le coût n'est pas encore communiqué à ce jour.

Concernant les repas, le Collège accepte que les étudiants mangent au self ces 3 semaines, sauf les mercredis. Le prix du repas est de 3,30 € soit 198 € pour les 3 semaines. Les mercredis, des plateaux-repas ou autre peuvent être mis à leur disposition à la mairie.

Les frais de déplacement concernent 3 allers-retours Caen / Trévières (100 km) et 15 allers-retours Vierville-sur-Mer / Trévières (20 km) soit environ 600 km. Le montant de l'indemnité kilométrique est lié au nombre de chevaux fiscaux du véhicule (barème du centre de gestion : de 0,32 € à 0,45 €) : entre 192 et 270 €.

Un modèle de délibération est joint à la présente note de synthèse.

**Teneur des discussions :**

Bruno LEFRANCOIS espère que le gîte sera mis gratuitement à disposition étant donné que cette étude inclue des personnes venant de tout le territoire de l'intercommunalité

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :**

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>		

- D'autoriser Madame le Maire à signer la convention avec l'université de Caen

**9. Boulodrome : demande de subventions**

Le 30 mai 2022, nous avons décidé de solliciter une subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport pour la construction d'un boulodrome couvert (DCM n° 2022-80). Nous avons obtenu une aide de 27 011 € soit

50,85 % du projet. Nous devons poursuivre nos recherches de financement pour équilibrer notre budget prévisionnel. Le club de pétanque de Trévières pourrait de son côté solliciter une aide financière auprès de la Fédération française de pétanque.

Plan de financement prévisionnel initial, avec un autofinancement communal de 20 % :

DEPENSES		RECETTES	
Nature des dépenses	Montant	Organisme	Montant
Construction bâtiment pour support de panneaux photovoltaïques	53 123,24 €	Agence Nationale du Sport	42 498,59 €
		Autofinancement	10 624,65 €
<b>TOTAL</b>	<b>53 123,24 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>53 123,24 €</b>

#### Teneur des discussions :

Gérald ROUSSEW indique que samedi 26 novembre il y a une réunion concernant le projet de panneaux photovoltaïques.

Patrick WATERS remarque qu'il manque 15 000€ pour boucler le budget

Gérald ROUSSEW répond qu'il va relancer la fédération française de pétanque pour obtenir une subvention.

#### Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSEY- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P   <input checked="" type="checkbox"/>   C     A	P   <input checked="" type="checkbox"/>   C     A	P   <input checked="" type="checkbox"/>   C     A	P   <input checked="" type="checkbox"/>   C     A	P   <input checked="" type="checkbox"/>   C     A
Gérald ROUSSEW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P   <input checked="" type="checkbox"/>   C     A	P   <input checked="" type="checkbox"/>   C     A	P   <input checked="" type="checkbox"/>   C     A	P   <input checked="" type="checkbox"/>   C     A	P   <input checked="" type="checkbox"/>   C     A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P   <input checked="" type="checkbox"/>   C     A	P   <input checked="" type="checkbox"/>   C     A	P   <input checked="" type="checkbox"/>   C     A		

- D'autoriser Madame le Maire à déposer une demande de DETR / DSIL et à poursuivre les recherches de financement.

#### 10. La Poste

Plusieurs réunions ont eu lieu avec les services de la Poste et un atelier de travail a été organisé le 14 novembre dernier. Il apparaît désormais nécessaire de prendre une décision quant au devenir du bâtiment communal occupé actuellement par le bureau de Poste et le service du tri postal.

#### Teneur des discussions :

Lors de l'atelier de travail sur La Poste, il est ressorti que le service proposé actuellement par La Poste n'est pas fiable, fermetures trop fréquentes, arrêts maladie non remplacés. Il est donc envisagé de reprendre le service postal au sein de la mairie. Aline, qui a été récemment embauchée pour assurer l'accueil, a déjà exercé ce poste au sein d'une mairie, elle pourra donc s'occuper de ce service, en adaptant ses horaires de travail et donc les horaires d'ouverture de la mairie.

Bruno LEFRANCOIS demande si l'indemnité de compensation que versera La Poste, qui équivaut à 1200€/mois ne pourrait pas être utilisée pour embaucher un intérimaire en cas d'arrêt maladie de l'agent afin d'assurer la continuité du service

Mireille DUFOUR lui répond que cela risque d'être compliqué car la personne qui travaillera à ce poste devra avoir reçu une formation au préalable.

Afin de libérer du temps à l'agent il faudra passer à une prise de RDV en ligne pour les passeports et les cartes d'identités, car cette tâche occupe une grande partie de son travail.

Un coffre-fort devra être installé dans l'enceinte de la mairie, ces travaux seront remboursés par La Poste.

La totalité des bâtiments actuels de La Poste seront libres fin octobre 2023.

Patrick WATER évoque le problème du distributeur automatique. Il fait partie des négociations, la mairie demande un nouveau DAB, dans l'ancien bureau du receveur de La Poste.

#### Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSEY- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P   <input checked="" type="checkbox"/>   C     A	P   <input checked="" type="checkbox"/>   C     A	P   <input checked="" type="checkbox"/>   C     A	P   <input checked="" type="checkbox"/>   C     A	P   <input checked="" type="checkbox"/>   C     A
Gérald ROUSSEW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P   <input checked="" type="checkbox"/>   C     A	P   <input checked="" type="checkbox"/>   C     A	P   <input checked="" type="checkbox"/>   C     A	P   <input checked="" type="checkbox"/>   C     A	P   <input checked="" type="checkbox"/>   C     A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		

P	X	C		A		P	X	C		A		P	X	C		A	
---	---	---	--	---	--	---	---	---	--	---	--	---	---	---	--	---	--

- De reprendre le service public de l'agence postale à la mairie, de reprendre les locaux et de demander un nouveau distributeur de billets

### 11. Révision du bail de la Gendarmerie

Le bail de la caserne de gendarmerie a été conclu le 25 novembre 2016 et fait l'objet d'une révision triennale. La proposition d'avenant est jointe à la présente note de synthèse.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND																				
P	X	C		A	P	X	C		A	P	X	C		A	P	X	C		A	P	X	C		A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS																				
P	X	C		A	P	X	C		A	P	X	C		A	P	X	C		A	P	X	C		A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS																						
P	X	C		A	P	X	C		A	P	X	C		A										

- D'autoriser Madame le Maire à signer la proposition d'avenant

### 12. Urbanisme : terrain pour le projet INOLYA

En réunion de la commission « Urbanisme, Environnement, développement Durable », vous avez réfléchi au projet INOLYA et à leurs besoins concernant le terrain communal. Il convient de leur apporter une réponse afin de leur permettre d'avancer dans leurs réflexions

#### Teneur des discussions :

INOLYA a pour projet de construire 20 logements sur un terrain dont la commune a fait l'acquisition récemment.

Ils sollicitent notre aide pour avancer dans le projet et boucler leur budget.

La commission qui s'est réunie précédemment pense que la commune pourrait donner ce terrain à INOLYA.

En effet l'intérêt étant de faire venir des familles sur la commune et ainsi préserver nos écoles, collège et nos commerçants.

Le terrain vaut environ 50 000€.

Françoise DUSSERT demande si le terrain reviendra à la commune si INOLYA ne va pas au bout de ce projet. Loïc PERIOT répond qu'INOLYA ne s'engagera que s'ils peuvent boucler leur projet.

Patrick WATERS et Valérie TANQUEREL ne sont pas favorable au fait de donner un terrain. Patrick WATERS propose de louer ce terrain à INOLYA, ce à quoi Loïc PERIOT répond que cela coûterait au final de l'argent car si la mairie reste propriétaire elle devra réaliser elle-même les études de sol.

L'arrivée de nouvelles familles grâce à ces nouveaux logements rapporterait au long terme à la commune, de plus il y a un certain manque de location sur notre commune aujourd'hui.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à la majorité décide :

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND																					
P	X	C		A	P	X	C		A	P	X	C		A	P	X	C		A	P	X	C		A	
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS																					
P	X	C		A	P		C	X	A	P	X	C		A	P		C	X	A	P		C		A	X
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS																							
P		C	X	A	P	X	C		A	P	X	C		A											

- De choisir les modalités de mise à disposition du terrain communal pour le projet immobilier d'INOLYA :

Le terrain communal sera mis à disposition gracieusement à INOLYA

### 13. Cimetière : tarifs des concessions, projet de règlement et reprise des concessions en champs commun

Les tarifs des concessions au cimetière n'ont pas été révisés depuis le 08 mars 2019 et sont actuellement fixées ainsi :

<b>CONCESSIONS</b>	
30 ans	150,00 €
50 ans	200,00 €
Perpétuelle	500,00 €

<b>COLOMBARIUM</b> 30 ans	500,00 €
<b>CAVES-URNES</b> 30 ans	80,00 €
50 ans	120,00 €

(2/3 budget communal 1/3 budget CCAS, excepté pour le colombarium)

L'occupation du cimetière est très importante et il est nécessaire de se questionner sur les concessions perpétuelles et leur suppression.

Par ailleurs, la reprise de concessions abandonnées en champ commun doit être envisagée rapidement pour redonner de la place à de nouvelles concessions. La procédure peut être lancée rapidement, en respectant un délai de prévenance. Les concessions concernées pourraient être reprises pour le 15 avril 2023. Un devis devra être demandé auprès des Pompes Funèbres.

Un projet de règlement du cimetière est joint à la présente note de synthèse ainsi qu'un document expliquant les reprises de concession en champ commun aux habitants et un modèle de délibération.

**Teneur des discussions :**

Il est aujourd'hui préconisé d'augmenter de 2 à 3% par an les tarifs des concessions.

Le prix de la concession – Pour 30 ans sera désormais de 165€,

- Pour 50 ans de 220€
- Les concessions perpétuelles seront supprimées

Le prix des caves-urnes passera à 100€ pour 30 ans et à 150€ pour 50 ans.

Pour les tarifs du colombarium, il sera étudié en fonction du coût d'acquisition d'un nouveau.

Ces tarifs seront réévalués tous les ans.

Un règlement devra être réalisé, il sera travaillé lors d'une prochaine réunion.

Une affiche va être mis en place dans le cimetière afin de prévenir les usagers d'une reprise des champs-communs.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :**

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>		

- De fixer le montant des concessions et leur durée comme ci-dessus,
- De valider le lancement de la procédure de reprise des concessions abandonnées en champ commun.

**14. Récupérateurs eau de pluie : devis dalle et plan de financement**

Vu la taille des récupérateurs d'eau de pluie et le volume qui pourra y être stocké, il a été nécessaire de demander un devis pour la réalisation de dalles béton. Le devis est joint en annexe de la présente note de synthèse.

Le plan de financement pour la demande de subvention auprès de l'agence de l'eau s'en trouve ainsi modifié :

Dépenses	Montant en € HT	Recettes	Montant
Récupérateurs eau de pluie	10 584,00	Agence de l'Eau	16 758,40
Dalles béton	9 364,00	Fonds propres communaux	4 189,60
Travaux de couverture (estimation)	1 000,00		
<b>TOTAL</b>	<b>20 948,00</b>		<b>20 948,00</b>

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :**

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSEY- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>		

- **D'autoriser Madame le Maire à solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'eau Seine Normandie**

**15. Mur de l'église et croix du cimetière : devis**

Le 19 avril 2022, nous avons décidé de solliciter une subvention auprès du Département pour la réparation du mur derrière l'église et la restauration de la croix du cimetière (DCM n° 2022-58). Nous avons obtenu une aide de 50 % pour les 2 projets : 9 104 € pour le mur et de 3 673 € pour la croix.

Nous avons demandé à l'entreprise RIGAULT d'actualiser ses devis qui dataient du début d'année :

	Devis initial	Devis au 15/11/2022
Mur de l'église	18 208 € HT	19 664,64 € HT
Croix du cimetière	7 346 € HT	7 933,68 € HT

(Augmentation de 8% compte tenu de la forte hausse des prix des matériaux)

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :**

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSEY- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>		

- **D'accepter les devis pour la restauration du mur de l'église et de la croix du cimetière,**
- **D'autoriser Madame le Maire à les signer.**

**16. Conseil Municipal des Jeunes**

Point sur le Conseil Municipal Jeunes

**Teneur des discussions :**

Delphine BOULOT présente le projet. 12 jeunes sont candidats, les élections auront lieu le mardi 6 décembre.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :**

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSEY- SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>	P <input checked="" type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/>		

- **D'approuver la création du Conseil Municipal Jeunes**

**17. Plan communal de sauvegarde**

Point sur l'état d'avancement du plan communal de sauvegarde.

**Teneur des discussions :**

Il s'agit de relancer le plan de sauvegarde afin de pallier aux risques naturels qui pourraient menacer les habitants.

**18. Demande l'arbre à P.O.M. : pochoir**

Demande des 3 glaneuses du buzz de l'arbre à P.O.M. :

« Après cette jolie Fête de la Pomme le week-end dernier, nous revenons vers vous. En effet, une partie de l'installation artistique n'a pas encore été réalisée. C'est le pochoir de l'Arbre à POM au sol, une ombre comme une invitation à venir cueillir les POM.

Ce pochoir a été créé à partir d'un dessin de Jeanne et préparé par l'entreprise Daytona Signalétique - <https://www.facebook.com/daytonasignalétique/>, sur un matériau spécialement adapté aux signalétiques en extérieur et professionnel de haute qualité. Ce pochoir permet de réaliser le dessin sans aucune bavure avec un très beau rendu. La peinture utilisée n'abîmerait pas le sol et s'effacerait au fil des mois sur une durée d'une année jusqu'à disparaître complètement.

Nous vous présentons donc, en pièce jointe, une maquette avec différentes couleurs afin que vous puissiez avoir une vision d'ensemble et nous indiquer la couleur que vous souhaiteriez choisir.

Dans le courant du mois de novembre, nous vous ferons parvenir un compte rendu complet du projet ainsi que des éléments de communication à partager pour continuer de faire vivre l'installation.

Nous comptons d'ores et déjà 180 scans sur les flash codes des POM entre le jeudi de l'installation et le 2 novembre. »

#### Teneur des discussions :

Plusieurs conseillers ont peur que ce dessin au sol donne des idées à d'autres personnes qui pourraient faire des tags au sol eux aussi, le sol ne se prête pas à ce genre de réalisation.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à la majorité décide :**

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT-SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P   C   X   A	P   C   X   A	P   C   X   A	P   C   X   A	P   C   X   A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P   C   A   X	P   C   A   X	P   C   A   X	P   C   A   X	P   C   X   A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P   C   A   X	P   C   A   X	P   C   X   A		

- De refuser la réalisation du pochoir sur le sol de la halle.

#### 19. Rétrocession matériel communal (ordinateur et téléphone)

Les missions d'ASVP étant supprimées sur la commune, il a été proposé de rétrocéder le matériel acquis pour l'exercice de ces fonctions aux communes avec qui nous avons une convention de mutualisation (ordinateur et téléphone portables).

Après une longue réflexion, elles ont décidé d'acquérir leur propre matériel. L'ordinateur et le téléphone vont donc être récupérés pour les besoins communaux.

#### 20. BP71100 : décision modificative pour cessions maisons rue de Laheudrie

La sortie de l'actif de la maison rue de Laheudrie nécessite une décision modificative du budget

Chapitre Articles	DÉBIT	CRÉDIT
Fonctionnement – Dépenses – article 042/675		23 547,87
Fonctionnement – Dépenses – article 042/6761		111 452,13
Fonctionnement – Dépenses – article 67/678	135 000,00	

Ces mouvements s'équilibrent en section de fonctionnement à 0,00 €

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité décide :**

Mireille DUFOUR	Loïc PERIOT	Françoise DUSSERT-SARTHE	Frédéric FOSSEY	Françoise LE MARQUAND
P   X   C   A	P   X   C   A	P   X   C   A	P   X   C   A	P   X   C   A
Gérald ROUSSEUW	Valérie TANQUEREL	Françoise LEBOULANGER	Laëtitia MOREAU	Martial LEGROS
P   X   C   A	P   X   C   A	P   X   C   A	P   X   C   A	P   X   C   A
Patrick WATERS	Delphine BOULOT	Bruno LEFRANCOIS		
P   X   C   A	P   X   C   A	P   X   C   A		

- D'adopter la décision modificative sur le budget 71100

#### 21. Compte-rendu des commissions communales

Le compte rendu de la commission « urbanisme, environnement, développement durable » a été joint à la note de synthèse.

Les nouveaux horaires de l'éclairage public seront à valider au prochain conseil.



## 22. Questions diverses

- Délégations exercées : sans objet
- La rue aux enfants, une réunion de travail est prévue lundi 5 décembre, le dossier est à rendre au 15 décembre.
- Bruno LEFRANCOIS demande où en est le projet de Age et vie qui étudie la possibilité de s'installer sur la commune. Pour l'instant aucun terrain n'est disponible pour la création de cette structure

Bruno LEFRANCOIS propose d'aller vérifier les panneaux de signalisation suite aux remarques faites durant la réunion publique. Loïc PERIOT et Bruno LEFRANCOIS iront le 1er décembre.

### ▪ Quelques dates :

- 15/12 : goûter de Noël des aînés
- 17/12 : goûter de Noël des enfants
- Le 7 janvier à 11h : vœux de la municipalité
- Fixer la date de la prochaine réunion du conseil municipal : 13/12/2022

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h50  
**La prochaine réunion est fixée au 13 décembre 2022 à 20h00**

### Liste des délibérations du conseil municipal prises lors de cette séance :

- 135. Convention Opération de Revitalisation du Territoire des Petites Villes de Demain
- 136. Convention avec l'association HESPÉRIDES pour le terrain du Beau Moulin
- 137. Convention avec le CAUE pour l'étude concernant le bâtiment du haras
- 138. Conventions de mise à disposition des bâtiments communaux aux associations ou intervenants
- 139. Convention pour projet tutoré avec une équipe universitaire dans le cadre du programme PVD
- 140. Boulodrome : demande de subventions
- 141. La Poste
- 142. Révision du bail de la Gendarmerie
- 143. Urbanisme : terrain pour le projet INOLYA
- 144. Cimetière : tarifs des concessions
- 145. Cimetière : reprise des concessions en champs commun
- 146. Récupérateurs eau de pluie : devis dalle et plan de financement
- 147. Mur de l'église et croix du cimetière : devis
- 148. Conseil Municipal des Jeunes
- 149. Demande l'arbre à P.O.M. : pochoir
- 150. BP 71100 : décision modificative pour cessions maisons rue de Laheudrie et rue du pont de la barre

Signature du Président et du secrétaire de séance :

Président	Secrétaire
	

